



Gestion pilotée de l'eau

Nous prévoyons la mise en place d'une gestion efficace de l'eau dans le bâtiment.

Elle est réalisée grâce à l'analyse intelligente des consommations d'eau par à un compteur connecté. Il mesure la détection des fuites, l'identification des anomalies et l'analyse de l'efficacité hydrique.

Les fuites sont un défi de tous les jours. Les fuites non rapportées présentent plus de 22 % de la consommation d'eau.



1 sur 3

**Des bâtiments
connaissent des fuites
chaque jour**



>20%

**Un surcroît
de consommation
est causé par les fuites**



X7

**Le dégât des eaux
est 7 fois plus fréquent
que l'incendie**

Principe de fonctionnement du compteur connecté :

Acquisition

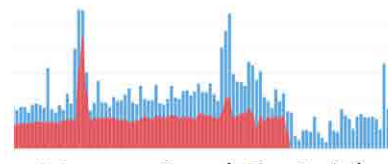
Dataloggers
sans-fil



Smart meters
BMS
EMS

Analyse

IA autonome



Autonomous Dynamic Flow Analytics

L'IA la plus précise au monde pour la détection des fuites, l'identification des anomalies et l'analyse de l'efficacité hydrique dans les bâtiments, en exploitant les compteurs d'eau, analogues et intelligents.

Communication

Gestion &
reporting



Action

Spécialistes
terrain



Suivi des consommations en phase d'exploitation

TotalEnergies Marketing France s'engage à proposer une offre en adéquation avec une volonté de développement durable et des ambitions notables en termes de multi-énergie et de production d'énergies renouvelables pour l'avenir de ce site.

La réduction des consommations d'énergies passe par un suivi minutieux des consommations et du bon fonctionnement des installations. La vérification régulière et le bon fonctionnement des installations sont nécessaires pour optimiser la performance énergétique, économique et environnementale des équipements.

Pour mener à bien ce suivi, une analyse du fonctionnement des équipements est réalisée. Ces visites permettent entre autres de vérifier le fonctionnement des installations ainsi que leur paramétrage (fonctionnement de l'éclairage, gestion des modes de veille...).

Par ailleurs, un compteur électronique sera installé de manière à réaliser un suivi énergétique par postes énergétiques :

- Consommation électrique de l'aire,
- Éclairage.

L'ensemble des compteurs sont communicants, télé relevables. Les compteurs à technologies impulsionnelles sont à proscrire.





La charte EcoWatt : un engagement pour une consommation responsable de l'énergie

Porté par RTE et l'ADEME, EcoWatt est un dispositif citoyen qui permet aux Français, aux entreprises et aux collectivités d'adopter une consommation responsable de l'énergie et de contribuer ainsi à assurer le bon approvisionnement de tous en électricité.

TotalEnergies est signataire de la charte d'engagement EcoWatt.

Par cette action la Compagnie souhaite marquer son implication en faveur d'une meilleure consommation de l'électricité et concourir à limiter les risques de sécurité d'alimentation en électricité en France.

Pour prendre concrètement une part active à cet objectif, TotalEnergies s'engage à la réalisation des actions décrites ci-dessous sur son réseau de stations-service opérées dont fait partie l'aire de Battenheim :

- Baisse de température de chauffage de 2 °C ;
- Diminution des éclairages des boutiques entre 22 heures et 6 heures et arrêt des éclairages de façades ;
- Augmentation des températures des meubles de froids de boissons de 7° à 9 °C ;
- Réduction de l'utilisation des écrans publicitaires ;
- EcoWatt rouge :
 - Arrêt des chambres froides de boissons les plus énergivores ;
 - Arrêt des équipements de restauration les plus énergivores.





Gestion des eaux usées (EU) :

Concernant la gestion des eaux usées qui seront produites par le futur bâtiment commercial, elles seront traitées par une nouvelle station d'épuration de type biodisques de capacité adaptée aux futures charges d'eaux usées à traiter (capacité nominale d'environ 220 EH). Ce type de filière a été privilégié à ce stade de l'étude car elle offre de bons rendements épuratoires avec une exploitation relativement simple ainsi qu'une bonne intégration paysagère (filière relativement compacte).

Le rejet des eaux usées traitées par la nouvelle station d'épuration s'effectuera, comme actuellement, vers le bassin d'infiltration des eaux pluviales de l'aire.

L'ancienne station d'épuration sera neutralisée (vidange et désinfection des ouvrages, évacuation des déchets suivant filière adaptée à la réglementation en vigueur) après mise en service de la nouvelle station d'épuration afin de permettre la continuité du traitement des eaux usées pendant les travaux.

Un dossier de déclaration Loi sur l'eau sera réalisé au titre de la rubrique 2.1.1.0 de la nomenclature eau en amont des travaux de construction de cette station d'épuration.

Gestion des eaux pluviales (EP) :

La gestion des eaux pluviales sur l'aire se fait gravitairement. Les eaux sont collectées par des grilles situées aux points bas, puis dirigées *via* des collecteurs vers le bassin d'infiltration des eaux pluviales situé au Nord-Est de l'aire de service.

TotalEnergies prévoit de conserver la gestion des eaux pluviales par infiltration au niveau du bassin existant, conformément aux prescriptions locales. Des travaux de mise à niveau seront réalisés sur ce bassin (entretien végétation dans bassin et au niveau de ses abords, curage du bassin, mise à niveau de la voie d'accès au bassin depuis portail existant, vérification du volume du bassin et reprofilage si nécessaire). La pluie de référence de dimensionnement du bassin prise en compte est la pluie cinquantennale, conformément à son dimensionnement initial (dimensionnement recalé avec les nouvelles données pluviométriques à jour dans le secteur du projet).

Par ailleurs, avant rejet dans le bassin d'infiltration, les eaux pluviales de voiries seront prétraitées par un appareil de prétraitement de type décanteur hydrodynamique ou

équivalent, permettant l'abattement de la pollution chronique avant rejet au bassin d'infiltration. Cet appareil remplacera le débourbeur séparateur hydrocarbures de voiries existant, installé à la création de l'aire, qui sera neutralisé dans le cadre des travaux, ce type d'équipement étant à présent jugé inefficace pour le traitement de la pollution chronique des eaux pluviales de voiries (source : SETRA).

Au niveau des aires de distribution et dépotage de carburants :

- Les eaux pluviales huileuses des aires de distribution et dépotage de carburants seront prétraitées, conformément à la réglementation ICPE en vigueur, par séparateur hydrocarbures avant de rejoindre le réseau d'eaux pluviales de l'aire et le bassin d'infiltration.
- Une cuve sera installée en surverse du séparateur hydrocarbures afin de permettre la surverse d'un éventuel déversement d'hydrocarbures après obturation automatique du séparateur hydrocarbures.

La gestion des eaux pluviales au titre de la rubrique 2.1.5.0 de la nomenclature eau sera intégrée au dossier Loi sur l'Eau établi pour la déclaration de la station d'épuration.





Gestion de l'alimentation en eau potable (AEP) :

L'aire est actuellement alimentée en eau potable à partir :

- d'un forage présent en entrée d'aire de service ;
- d'une installation de potabilisation présente dans le bâtiment existant.

Suite à échange avec la Mairie d'Ensisheim en préparation de ce dossier, la mairie a indiqué à TotalEnergies ne pas être en mesure de raccorder l'aire de service au réseau AEP public et a donné un accord de principe pour la conservation du forage sous réserve de son bon fonctionnement. La mairie de Battenheim a également été sollicitée mais n'a pas encore fait de retour à ce jour. Cependant, au regard de l'accord de la Mairie d'Ensisheim et de la distance importante de l'aire aux réseaux AEP publics du secteur, la conservation du forage est envisagée pour alimenter l'aire en eau potable. Une nouvelle installation de potabilisation sera installée dans le nouveau bâtiment.

L'existence du forage sera rappelée au dossier Loi sur l'Eau établi pour la déclaration de la station d'épuration, et un dossier sera réalisé en parallèle auprès de l'ARS si nécessaire vis-à-vis de la nouvelle installation de potabilisation.





Analyse de l'état initial de l'environnement et la prise en compte dans le projet

1.3

Dans le cadre de nos études, l'analyse des PLUI a été réalisée. Elle montre que l'aire de service de Battenheim se situe sur les 2 communes de Battenheim et d'Ensisheim. L'aire est divisée équitablement entre les 2 communes suivant un axe Nord Sud.

Pour la commune de Battenheim, la parcelle concernée est située en zone N réservée aux espaces naturels ou forestiers et en secteur Ns adapté aux infrastructures et aires de service autoroutières.

Pour la commune d'Ensisheim, la parcelle concernée est située en zone UE secteur UEr réservée aux activités économiques liées à l'aire de service autoroutière et en zone A agricole secteur Aa quasi inconstructible.

Implantation du site

Sur la commune d'Ensisheim :

Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal - PLUI - a été approuvé par la ville d'Ensisheim en date du 23 décembre 2019. À la lecture de ce dernier, la position de la parcelle sur le secteur principal UEr paraît la moins réglementée concernant les règles d'urbanisme de construction. Peu de prescriptions particulières restrictives concernant l'activité de la station-service sont proposées :

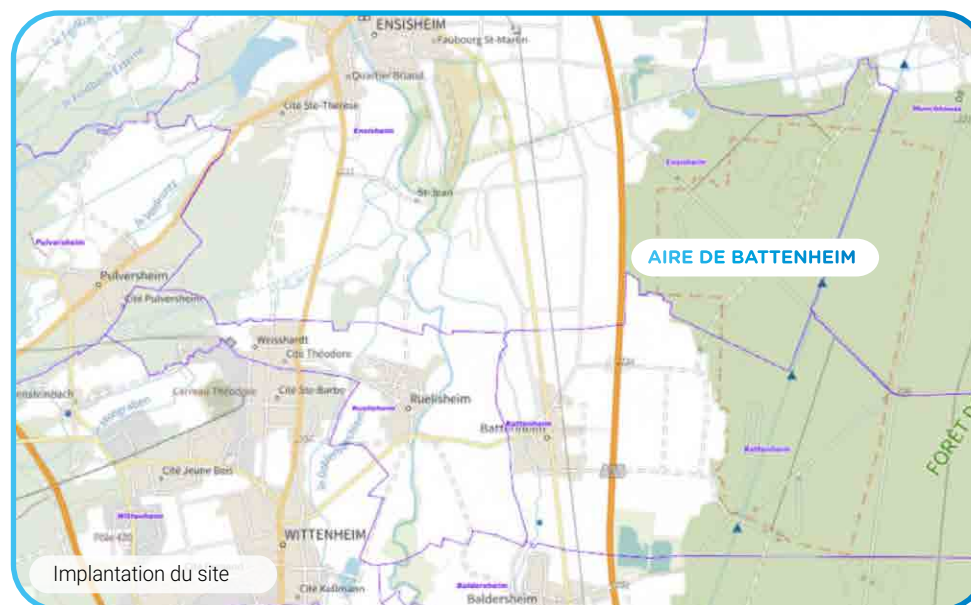
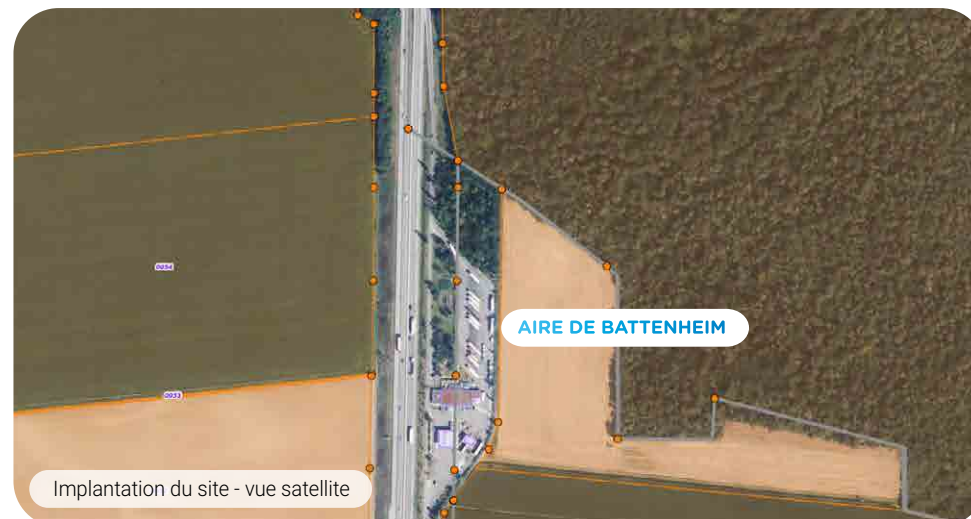
- Hauteur maximum autorisée de la construction : 15 m.
- Emprise au sol : Non réglementée.

Sur la commune de Battenheim :

Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal - PLUI - a été approuvé par la ville d'Ensisheim en date du 17 décembre 2019. À la lecture de ce dernier, la position de la parcelle sur le secteur principal Ns paraît plus réglementée concernant les règles d'urbanisme de construction. Des prescriptions particulières plus restrictives concernant l'activité de la station-service sont proposées :

- Hauteur maximum autorisée de la construction : 5 m.
- Emprise au sol : limité à une surface de plancher inférieure à 120 m² (en extension ou en reconstruction).

Nous avons donc privilégié l'implantation du nouveau bâtiment sur le secteur UEr de la commune d'Ensisheim afin de sécuriser l'exécution du projet et le dimensionnement adéquat de l'offre et des services du nouveau bâtiment.





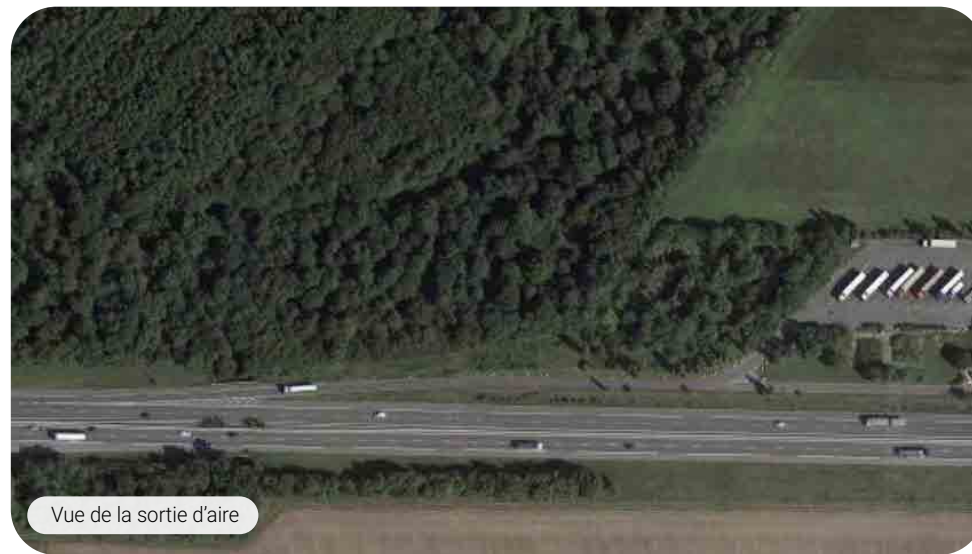
Analyse de l'état initial de l'environnement et la prise en compte dans le projet

1.3

Zone Boisée

Concernant la zone boisée située dans la zone affectée au nord de la voie de sortie PL, elle est répartie sur les 2 communes dans le secteur Ns pour la commune de Battenheim et Aa pour la commune d'Ensisheim. Ces secteurs à vocation naturelle sont extrêmement restrictifs en termes de construction et d'aménagement. Compte tenu également de la proximité immédiate d'un boisement à forte fonctionnalité écologique classée en ZNIEFF de type 1 classé en zone Natura 2000 et de la présence du bassin EP à réhabiliter, nous avons choisi de faire réaliser une analyse du contexte et des pré-enjeux écologiques par le bureau d'études Auddicé Environnement qui prendra en compte le réseau Natura 2000, les statuts d'occupation du sol, les zones à dominantes humides, l'inventaire d'espèces patrimoniales, trame verte et bleue... Cette étude résumera les impacts potentiels du projet, mis en regard des enjeux écologique, et proposera des pistes de mesures. Il résumera les points clés des éléments de biodiversité à prendre en compte dans le cadre de notre projet.

Ce contexte particulier oriente donc notre projet sur l'absence d'aménagement spécifique dans cette zone.





La gestion des déchets et le tri sélectif

1.3

TotalEnergies continue à agir en faveur de la Responsabilité Sociétale des Entreprises. Depuis 2020, 5 axes majeurs sont pris en compte par la Compagnie afin de favoriser des actions concrètes à l'échelle de chaque aire de services où TotalEnergies est présente. Certaines ont été initiées dès 2019.

Réduction du plastique et du gaspillage

TotalEnergies a remplacé l'ensemble de ses consommables en plastique à usage unique par des solutions plus responsables et engage ses partenaires à suivre cette démarche.

- Aux couverts, gobelets, touillettes, assiettes en plastique se substituent des matériaux plus responsables tels que le bois, la pulpe de canne à sucre, le bambou ou le carton. Un gobelet *Earth Cup* (seul gobelet *Home Compost* du marché) est utilisé pour le café dans nos distributeurs automatiques de boissons.
- Arrêt définitif des pailles et couvercles pour les boissons (espace DA, boutique et restauration).

En 2019, TotalEnergies et Argedis ont mis en place un partenariat avec 1 acteur de la filière solidaire pour lutter contre le gaspillage alimentaire.

Avec **Too Good To Go**, les invendus alimentaires des restaurants et des boutiques sont valorisés au travers de paniers surprises proposés aux clients.

Depuis le début du partenariat, près de **40 400 paniers** ont pu ainsi être sauvés, représentant **249 t d'émission de CO₂ évitées**.

Des tests sont également menés en stations-service pour offrir aux clients des boissons sans alcool en vrac qu'ils peuvent obtenir en utilisant leurs propres contenants (*mug*, gourde, thermos, etc.). En boutique, leur sont proposés des consommables réutilisables (*travel mugs* Bodum®, couverts, etc.).





Renforcement des offres RSE et de l'information aux consommateurs

Depuis quelque temps déjà, les produits bio ont fait leur entrée dans les stations-service de TotalEnergies. Ce développement de l'offre bio s'accélère. Il n'est pas réservé aux seuls produits alimentaires. Au contraire, il concerne toutes les catégories de produits :

- La distribution automatique de boissons intègre plusieurs gammes de café bio ;
- Dans ses accessoires électroniques, BigBen propose une offre de produits d'accessoires téléphoniques à travers sa marque « Just Green », une marque 100% éco pensée avec une offre de produits recyclables variés. Le tout dans un packaging sans plastique, biodégradable et compostable ;
- La ligne de produits Wash de TotalEnergies pour l'entretien des véhicules présente des articles bio contenant des agents de nettoyage "verts".

En outre, un meuble consacré à une sélection de produits bio affichant un Nutri-Score A ou B fait son apparition dans les boutiques des stations-service TotalEnergies.

Les box antigaspi

TotalEnergies met en place dans les boutiques de ses stations-service un nouveau service antigaspillage. Il complète le partenariat avec l'entreprise TooGoodToGo qui intervient sur le terrain depuis 2019 avec les paniers antigaspi.

Le principe prévoit l'installation de podium et de présentoir dans lesquels les produits proches de la date de péremption sont proposés à des prix remisés de 10 à 30%.

L'avantage est double : les clients profitent d'une offre moins chère et la boutique limite le gaspillage des produits avec une DLC courte. Les box sont en carton recyclable.





La gestion des déchets et le tri sélectif

1.3

Le compostage *in situ* des biodéchets

Le compostage sur site propre constitue une solution de gestion élégante des biodéchets en même temps qu'une revalorisation quasi immédiate par circuit court du compost produit. Il constitue un excellent fertilisant naturel.

La solution mise en œuvre s'adapte au volume annuel de bio déchets produits sur le site à traiter.

LE COMPOSTAGE ÉLECTROMÉCANIQUE

Avec une capacité de traitement de 12 à 25 tonnes, le composteur Upcycle D70 nécessite une emprise au sol de 25 m² sur dalle béton dans une zone non accessible au public, en extérieur. Sont nécessaires un point d'eau, une évacuation et une prise secteur.

Les exutoires à compost permettent une mise à disposition rapide du produit de compostage à des utilisateurs variés :

- Utilisation directe sur l'aire de service par les équipes d'entretien d'espace vert ;
- Enlèvement en libre-service par les clients ;
- Partenariat avec des professionnels locaux (services municipaux, maraîchers, pépiniériste, agriculteurs, etc.).



-25%

De **gaspillage alimentaire** constaté sur les sites qui ont animé la démarche.



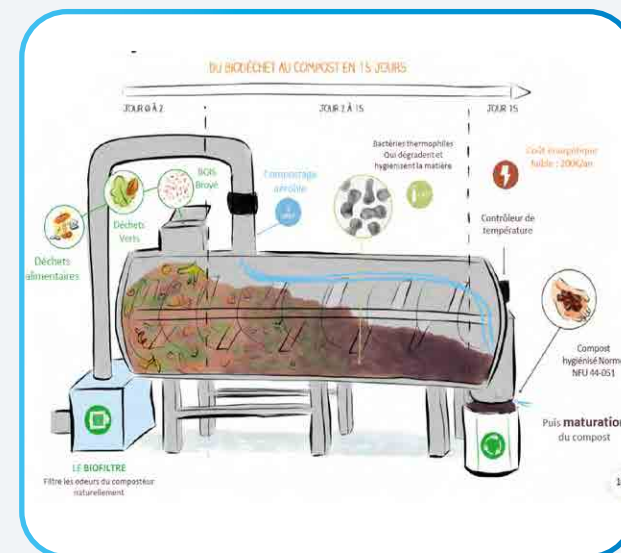
-92%

De **camion sur les routes**, voire 0 si le compost est utilisé sur place.



-70%

De **besoin en produits phytosanitaires**, le compost nourrit et redonne vie aux sols.





Gestion des déchets

TotalEnergies fait intervenir depuis 2012 l'entreprise Hubency (anciennement Servipac-Salazie) pour le tri et la gestion raisonnés des déchets de ses stations-service.

Le cycle de valorisation des biodéchets obéit à un procédé maîtrisé et éprouvé.

En 2020, TotalEnergies a donné une impulsion supplémentaire à la gestion des déchets grâce à :

- La mise en place de la gestion des biodéchets ;
- Le pilotage avec CITEO (recyclage des emballages ménagers et des papiers graphiques) de dispositifs de tri ludiques et efficaces pour les clients* ;
- Partenariats avec des industriels, de solutions de consigne (bouteilles en plastique, canettes), ou de circuits de collecte, notamment avec des distributeurs automatiques inversés (la personne qui dépose son déchet reçoit une récompense)*.



* les initiatives mises en œuvres sont décrites dans les pages suivantes.



À trier :
tous les emballages
et les papiers

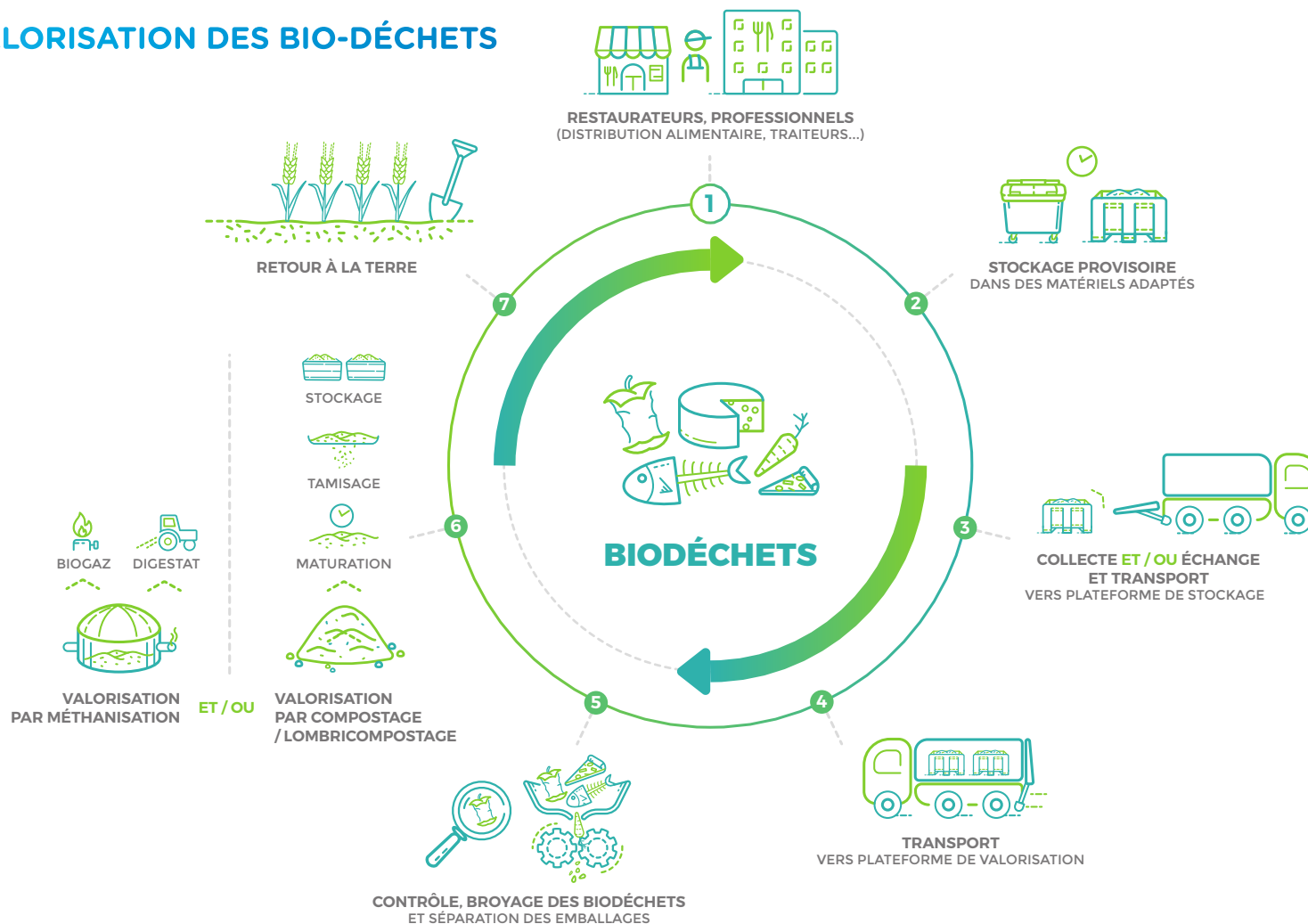


À jeter :
tous les autres
déchets





CYCLE DE VALORISATION DES BIO-DÉCHETS





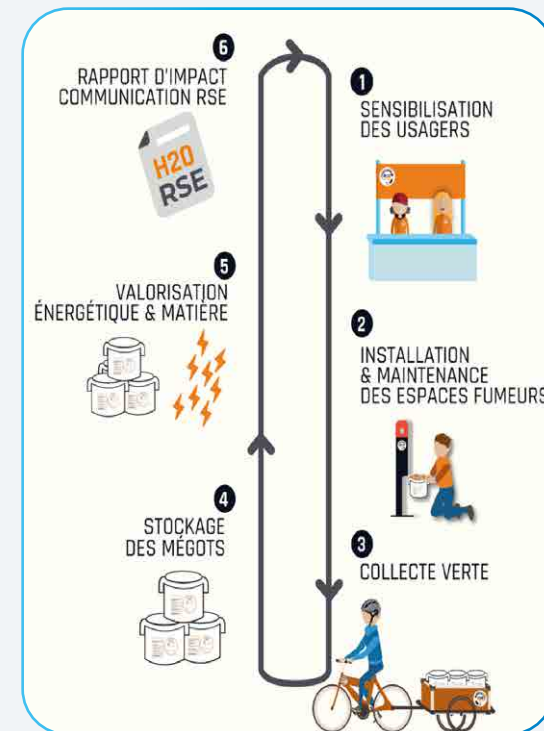
Politique de sensibilisation du public à la gestion des déchets

1.3

La nature même de l'activité de TotalEnergies a toujours amené la Compagnie à considérer les déchets avec une attention soutenue. Qu'il s'agisse de décisions réglementaires ou de sa propre initiative, leur gestion a toujours été prise en considération.

Les filières de collecte font partie de la logistique habituelle des stations-service. Chez TotalEnergies, les équipes sont sensibilisées et formées à la notion de tri et à la valorisation à travers un processus connu et appliqué par tous.

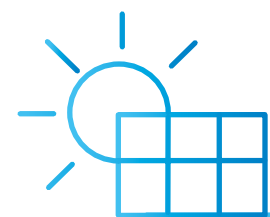
Jusqu'à cinq mois pour une brique de lait, deux ans pour un mégot de cigarette, la dégradation naturelle est particulièrement longue. S'il faut près de 10 mois pour qu'un déchet « naturel » comme une peau de banane se dégrade, une canette en aluminium mettra de 10 à 100 ans pour y arriver. Fort de ce constat, TotalEnergies a souhaité entreprendre **une politique de sensibilisation auprès des clients** en leur faisant prendre conscience de ces phénomènes. Optant plutôt pour une politique d'incitation douce (ou théorie du nudge), des tests ont été mis en place sur certaines stations autoroutières.





1.3





TotalEnergies mise sur les énergies renouvelables

TotalEnergies investit dans l'énergie solaire, éolienne et hydraulique. Aujourd'hui, notre capacité de production brute d'électricité à base d'énergies renouvelables dans le monde est de plus **de 17 gigawatts (GW) avec un objectif intermédiaire à 35 GW en 2025 pour atteindre 100 GW en 2030**. Notre filiale TotalEnergies Renouvelables en France participe pleinement à cette ambition.

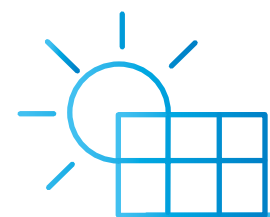
Le solaire au cœur des ambitions de TotalEnergies dans le renouvelable

Abondante, renouvelable et propre, l'énergie solaire jouera un rôle majeur dans la réussite du scénario +2 °C de l'Agence internationale de l'énergie. Depuis l'acquisition de SunPower en 2011 et la création de TotalEnergies Renouvelables, filiale à 100% dédiée au solaire, La compagnie TotalEnergies investit dans le déploiement de nouvelles capacités de production et de développement de technologies toujours plus performantes. Convaincue que le solaire décentralisé est au cœur de l'avenir de la génération électrique, la Compagnie investit par ailleurs massivement pour équiper ses propres sites.

TotalEnergies a ainsi engagé la solarisation de plusieurs dizaines de sites industriels et de 5 000 stations-service dans le monde. Un objectif ambitieux puisqu'il couvre plus de 30% des 16 000 stations-service de la Compagnie dans le monde et représente un investissement d'environ 300 millions de dollars. Avec ses 200 MW de puissance installée, ce projet permettra une réduction des émissions de CO₂ à hauteur de 100 000 t/an.

En France, TotalEnergies mène actuellement une campagne de solarisation de ses stations-service pour produire de l'électricité bas carbone qui sera auto-consommée sur le réseau. **Avec 478 stations solarisées à ce jour**, notre réseau se transforme en vitrine du savoir-faire de TotalEnergies en matière d'énergies renouvelables.





L'énergie solaire

1.3



Production de la zone photovoltaïque



Nombre estimé de panneaux : 100

Production estimée : 40,5 kWc

Avec l'expertise technique des équipes de TotalEnergies Renouvelables, la station de Battenheim bénéficiera d'une installation photovoltaïque répartie sur 270 m² de toiture. Elle permettra de produire une puissance globale de 40,5 kWc utilisée en autoconsommation.

Dispositions pour assurer la sécurité et la continuité d'approvisionnement des carburants

Attentif à l'amélioration de son service aux clients et à son dispositif de sécurité, TotalEnergies s'engage en amont avec une logistique performante et exemplaire : il perfectionne en permanence son Système de Gestion de la Sécurité. Le SGS est fondé sur une vision intégrée unique en son genre, formalisée à travers le « **Manuel Intégré Hygiène-Sécurité-Environnement-Qualité-Efficacité Énergétique (HSEQ-EE)** ». Il combine les exigences réglementaires de la DREAL pour les sites classés SEVESO seuil haut (comme le sont les dépôts de TotalEnergies) avec celles de quatre certifications reconnues, choisies par TotalEnergies :

- La norme ISO 9 001 encadre la qualité globale, qui passe par l'offre d'un bon produit et d'un bon service, à travers un processus en amélioration continue de contrôle et de suivi, grâce à des indicateurs et des tableaux de bord spécifiques. TotalEnergies Marketing France (dépôts et logistique) est certifié ISO 9 001 ;
- La norme ISO 14 001 s'attache aux questions environnementales en cherchant à identifier les impacts des activités de la Compagnie sur le milieu naturel et la manière de les réduire, en élaborant des plans d'action préventifs ou correctifs. Cela passe par exemple par des études de sensibilité et de vulnérabilité de tous les sites TotalEnergies. Tous les dépôts TotalEnergies sont certifiés ISO 14 001 multisite depuis 2006. La Livraison est également certifiée ISO 14 001 depuis 2007 : elle exerce un suivi attentif de tout ce qui est polluant (égouttures et des déchets souillés par les hydrocarbures par exemple) ;
- La norme OHSAS 18 001 vise les systèmes de gestion de la sécurité et de la santé au travail. La logistique de TotalEnergies Marketing France est également certifiée pour ce référentiel ;
- La norme ISO 50 001 rend compte de la performance énergétique. Le marketing France s'est lancé dans la formalisation de cette démarche en 2014 et a obtenu son premier certificat en 2015.

Enfin, grâce à son système intégré, les 7 dépôts opérés par TotalEnergies répondent à **83% des notions intégrées dans le référentiel ISSRS (*International Small Site Safety Rating System*) qui porte davantage sur l'humain.**

Pour un service plus performant et efficace, TotalEnergies opère 7 dépôts et contracte des droits de passage sur 42 autres sites (dépôts et raffineries). **Ce maillage territorial optimise les distances à parcourir, ce qui améliore la sécurité et diminue l'impact environnemental.**

TotalEnergies sous-traite le transport à plusieurs sociétés qui sont soumises à un contrôle strict et régulier.

Les transporteurs sont évalués, à travers des audits de leur système de management de la sécurité, sur leur matériel, leur respect des règles métier et les incidents de l'année. Ils sont également associés à un audit de deux jours de l'entreprise.

L'ensemble des équipements et des prestations fait l'objet d'un cahier des charges et toute anomalie est tracée et sanctionnée si nécessaire. Chaque transporteur a signé avec chaque station qu'il livre un Protocole de Sécurité Transport (PST), qui garantit le respect des règles de circulation sur l'aire et les règles de sécurité au dépotage.

Pour assurer à nos clients la continuité de la distribution de carburant, l'aire de Battenheim est en mode de livraison *PUSH* : le Centre Régional d'Organisation des Livraisons (CROL) dont dépend le point de vente détermine les quantités à livrer et la date de livraison grâce aux jauges électroniques qui remontent automatiquement l'état des stocks : la commande idéale de carburant est ajustée en temps réel.

Afin d'accroître la réactivité des approvisionnements, l'exploitant de site tient le CROL informé de tout événement exceptionnel survenu ou à venir, qui pourrait impacter les ventes (problème technique, travaux de voiries, événement sportif, date de vacances...), ainsi que de tous les travaux ayant un effet sur le stockage ou la distribution.



Dispositions pour assurer la sécurité et la continuité d'approvisionnement des carburants

1.3

Livraison en station

Les carburants sont livrés par camion gros-porteur de 36 m³. La qualité des carburants est contrôlée précisément et à intervalles réguliers au moyen de jaugeages manuels, de contrôles des débits et de tests de présence d'eau.

Sur le terrain, les Responsables Conformité Transports apportent une expertise métier en cas de besoin d'avis techniques particuliers (dépôt, station, camion).

À travers cette démarche volontaire et active, TotalEnergies prend de l'avance en matière de responsabilité d'entreprise et a pour ambition de procurer à toutes ses parties prenantes l'assurance d'une méthode sécurisée et de prestations de qualité.



Moyens humains et logistiques

L'aire de Battenheim est exploitée par notre filiale Argedis. Elle est au service des clients 7j/7, 24h/24, et leur donne accès aux installations commerciales suivantes :

- La distribution de carburant ;
- La recharge électrique ;
- Les activités de boutique et de restauration, ouvertes de 6h à 22h ;
- Les sanitaires et la distribution automatique de café, ouverts 7j/7, 24h/24, en présence des équipes ;
- Les services de WIFI et de raccordement électriques.

Organisation de l'exploitation.

Un Directeur expérimenté gère le site comme une véritable entreprise.

Il peut compter sur l'appui d'un Directeur de Région et d'un Adjoint de région pour le développement des activités de restauration, de boutique généraliste, d'offres régionales et de distribution d'énergies. Il dispose également des moyens logistiques et des outils décrits ci-dessous :

1. Une équipe logistique

- a. Le Gestionnaire de Stock pour le suivi des stocks de carburant ;
- b. Le Centre régional Opérationnel des Livraisons qui gère les livraisons de carburants.

2. Des outils adaptés

- a. Le Centre d'Appels Réseau (CAR) ;
- b. Des moyens d'encaissement équipés de *front* et *back-office* ;
- c. Un classeur réglementaire en ligne détenant tous les documents nécessaires aux contrôles réglementaires ;
- d. Des plans de collection actualisés annuellement et une politique commerciale définie ;
- e. Une télésurveillance 24h/24 et 7j/7 avec remontées d'informations vers un centre de surveillance.

3. Un parcours de formation complet au Centre de Formation TotalEnergies Campus

4. Des audits et contrôles réguliers réalisés tant sur les aspects réglementaires que commerciaux.

L'équipe sur l'aire de Battenheim

- 1 Directeur de site,
- 1 Adjoint au Directeur de site,
- 1 Assistant - Agent de Maîtrise,
- 4 Agents d'entretien - Employés,
- 5 Hôtes de ventes - Employés,
- 6 Hôtes de ventes qualifiés - Employés,
- 2 Hôtes de vente très qualifié - Employés.



Note technique concernant la sécurité pendant les travaux

Les travaux de l'aire de Battenheim sont réalisés conformément aux prescriptions de travaux TotalEnergies.

Ces prescriptions précisent les dispositions relatives, notamment, aux enjeux suivants :

- mise en place de baraquements de chantier avec équipements hydro-économiques, détection de présence pour l'éclairage et/ou horloge pour coupure d'électricité, contact de feuillure sur les fenêtres ;
- les modalités de sensibilisation et de formation de tous les intervenants aux enjeux environnementaux du chantier ; une journée de formation sensibilisation aux dispositions de la charte sera réalisée auprès des entreprises (modalités de tri des déchets, maîtrise des nuisances du chantier...) ;
- les modalités relatives à la limitation des consommations de chantier ; comptage et suivi des consommations du chantier (eau et électricité avec différenciation base vie et chantier) pour comprendre d'où proviennent les éventuelles surconsommations, et détecter les fuites par exemple ;
- les modalités relatives à la gestion des déchets de chantier, à leur valorisation et à leur traçabilité sur site (aires de stockage des déchets spécifiques, identifiées et clôturées, tri des déchets de démolition selon leur nature dans des bennes identifiées par des logotypes, brûlage des déchets interdit, valorisation dans des filières de recyclage, suivi des BSDI) ;
- les dispositions relatives à la réduction des nuisances visuelles (maintien en état de la clôture de chantier, nettoyage régulier des abords du chantier, protections en cas de nécessité contre les clôtures de chantier en treillis soudé pour éviter toutes projections sur les voiries avoisinantes) ;

- les dispositions relatives à la réduction des nuisances sonores (respect de la réglementation, limitation des déplacements de matériaux, limitation des marches arrière, adaptation des engins et de leur puissance à la tâche à accomplir) ; le niveau de bruits à respecter en limite de chantier : 75 dB (A) avec des pics maximaux à 85 dB (A) ;
- les modalités de limitation de la perturbation du trafic et de respect de la voie publique, les clôtures sont tenues en permanence propre et en bon état ;
- les modalités de prévention des risques de pollution des sols (engins préalablement révisés et en bon état d'entretien afin d'éviter toutes défaillances du système hydraulique, fuite d'huile ou d'hydrocarbures, limitation des liquides et produits dangereux et stockage de ceux qui sont inévitables sur bacs de rétention, affichage bien visible des numéros d'urgence, présence des fiches de données sécurité sur le chantier) ;
- les modalités relatives à la limitation des rejets dans l'air (limitation des poussières pendant la déconstruction, limitation des découpes sur site, préfabrication en atelier privilégiée de façon à limiter les travaux générateurs de poussières sur le chantier etc.).

Le coordonnateur SPS et le MOE sont chargés du suivi du respect de la charte par l'ensemble des intervenants.

Les réunions de chantier hebdomadaires permettent de contrôler le bon déroulement des travaux, d'en définir les orientations et d'informer, via les comptes rendus, les différents intervenants de ce projet.

Tous ces éléments contribuent à une construction de qualité, dans le respect des plannings et projet présentés.

